

factus episcopus in capitulo coram canonicis Cabilonis ecclesie, in inventionem scilicet S. Vincentii martyris, concessit ecclesie S. Mariæ de Firmitate in manu domini Petri abbatis ejusdem ecclesie, qui

A postea factus est archiepiscopus de Tarentasia, medietatem paratæ quam habebat pro ecclesia S. Ambrosii in perpetuum. Hujus rei testes sunt Raimundus archidiaconus, etc.

ANNO DOMINI MCXV.

RADULFUS TORTARIUS

FLORIACENSIS MONACHUS.

NOTITIA HISTORICA.

(*Histoire littéraire de la France*, tom. X, pag. 88.)

Raoul, surnommé *Tortaire*, c'est-à-dire de la Tourte, naquit à Gien-sur-Loire au diocèse d'Auxerre (MAB. *Ann.* I. LXXVIII, n. 45). Dès son enfance il fut instruit des arts libéraux, où il fit de grands progrès pour son temps. Ensuite, dégoûté du monde, il embrassa la profession monastique à Fleuri ou Saint-Benoît-sur-Loire. Les études y étaient florissantes depuis le savant Abbon, qui les y avait renouvelées, et cette abbaye n'avait point cessé depuis de produire des gens de lettres, et même quelques célèbres écrivains. Dans le temps que Raoul en augmenta le nombre (*Gall. Chr. nov.*, t. VIII, p. 1555), on y voyait un Chrétien, un Hugues de Sainte-Marie et un Clarius : le premier célèbre par son grand savoir, et les deux autres par leurs écrits. Raoul y eut donc tous les moyens de cultiver et perfectionner l'amour qu'il avait pour les lettres. Aussi sut-il les mettre à profit si avantageusement, qu'il acquit un grand fonds d'érudition ecclésiastique et séculière. On prétend même qu'il possédait tout ce que les anciens et les modernes avaient écrit jusque-là. Il s'appliqua particulièrement à écrire en vers et en prose, et y réussit autant que tout autre écrivain de son siècle. La poésie ayant pour lui un attrait singulier, il la cultiva beaucoup, et avec tant de succès qu'il a mérité d'être regardé comme un poète au-dessus du commun (BOL. 24 Mart., p. 304, n. 9-11; BART. *Adv.* I. LII, c. 7). Mais ce qu'il y a de plus digne de louange en lui, c'est qu'il s'adonna tellement à l'étude, qu'il ne négligea aucun des devoirs attachés à sa profession. Il les remplit au contraire avec tant d'exactitude, qu'il était devenu le modèle de ses frères, l'ornement de sa maison et l'appui de la régularité. Sa vertu était si avantageusement connue, qu'on ne douta point que sa mort ne fût précieuse aux yeux du Seigneur.

Il est étonnant de ce qu'après qu'on a publié divers écrits de Raoul, dans lesquels on peut découvrir le temps précis à peu près auquel il florissait, les savants se soient partagés sur ce point

B en deux opinions aussi éloignées l'une de l'autre que contraires à la vérité du fait. Les uns, tels que Barthius et Vossius (BART. *ib.*; Voss. *Hist. lat.* I. IV, par. III, c. 11), ont supposé qu'il vivait dès le commencement du x^e siècle, près de deux cents ans avant qu'il fût connu dans le monde. Les autres, nommément Oudin et autres modernes encore plus célèbres, prétendent qu'il vécut au delà de l'année 1144, et même 1160. Mais ceux-ci ne sont tombés dans cette erreur que pour avoir confondu Raoul Tortaire, avec un autre poète nommé Raoul et moine de Cluni, qui a fait l'éloge de cette illustre abbaye en vers, et vraisemblablement le même qui écrivit la Vie du saint abbé Pierre le Vénéral après 1156 (ORD. *Scri.* t. II, p. 1474; *Supp.* p. 455; MAB. *ib.*; LE BEUF, *Hist. d'Aux.* t. II, p. 486).

C Il était cependant aisé de corriger ou même d'éviter ces deux erreurs, en lisant avec quelque attention le recueil des miracles de saint Benoît, fait par notre écrivain. Les partisans de la première opinion y auraient vu que Raoul y rapporte des événements arrivés sous Rainier, Guillaume, Veran et Joscerand, tous abbés de Fleuri au xi^e siècle, et dont le dernier vécut jusqu'au commencement du suivant. Ils y auraient vu qu'il y parle de l'expédition de Guillaume IX, comte de Poitiers, à la terre sainte, qui ne se fit qu'en 1102, et que par conséquent il ne pouvait écrire qu'après cette date. Ceux qui sont pour l'opinion opposée, y auraient trouvé que Raoul ayant été présent à un miracle opéré en 1095, il se donne pour un homme fait, en disant qu'il se joignit aux autres pour en rendre grâces à Dieu. Or il y a bien loin de ce terme à l'année 1160 et au delà.

D C'est sur ces indices que dom Mabillon, et Cave d'après lui, avaient d'abord jugé que Raoul florissait dans les premières années de ce xi^e siècle, et que l'auteur de l'histoire encore manuscrite de l'abbaye de Fleuri, le croit mort dès 1107 (MAB. *ib.* I. XXXVIII, n. 10; *Act.* t. VI, p. 347, n. 22; CAVE,

p. 559; *Flor. Hist. mss.*, p. 374). La raison qu'en A donne celui-ci est que Raoul dans ses écrits ne fait aucune mention d'une translation des reliques de saint Benoît, qui se fit avec beaucoup d'appareil la même année, ou la suivante, d'une chässe en une autre. Raison au reste qui n'est pas fort décisive, puisque Raoul n'ayant point entrepris l'histoire de sa maison, mais seulement la relation des miracles de saint Benoît, cet événement destitué de miracles n'entrait pas dans son dessein.

Les premiers successeurs de Bollandus ont mieux réussi que tous ceux dont on vient de parler, à fixer le temps auquel Raoul écrivait. Mais le fondement sur lequel ils s'appuient est visiblement ruineux. Ils disent que ce fut en 1117, et veulent que cette date soit exprimée dans le second des deux vers suivants, par où notre poète termine son long poème sur le martyre de saint Maur et sa translation :

*Mille sui versus, suu demant crimina mille
Septies et deni cum centum cætera demant.*

Il est clair qu'il ne s'agit point ici de supputation chronologique, et que ce n'est qu'une prière du poète, qui souhaite que mille de ses vers puissent effacer un millier de ses fautes, et que cent dix-sept autres effacent le reste. Nous sommes presque persuadés que Raoul a voulu marquer par là le nombre des vers qui composent son poème. Il serait aisé à ceux qui ont le manuscrit où il se trouve en entier de le vérifier.

Après tout on n'a rien de plus précis et de plus capable de fixer les esprits, touchant le terme de la vie de Raoul, que le témoignage de Hugues de Sainte-Marie, son confrère et son contemporain. On a de lui la continuation de l'histoire des miracles de saint Benoît, qu'il écrivit au plus tard en 1120, et qui n'est encore que manuscrite. Or il dit clairement dans la préface qui est en tête que dom Raoul, son vénérable frère, dont il entreprend de continuer l'ouvrage, ce sont ses expressions, n'était plus alors au monde. Et comme il rapporte des miracles opérés en 1114, on en peut légitimement conclure que Raoul était mort dès la même année, ou la suivante au plus tard.

Raoul de son vivant ayant employé sa plume non-seulement à célébrer divers saints, mais aussi à relever le mérite de quelques amis gens de lettres, comme on le verra par la suite, il s'en trouva après sa mort, qui firent usage de la leur pour faire passer avec honneur sa mémoire à la postérité. On y consacra des épitaphes qui se lisent en tête du recueil de ses poésies, ainsi que l'annonce le second vers de celle que nous allons copier. C'est la première, qui est de la façon d'un nommé Francus Beatus, et se trouve un peu tronquée par le défaut du manuscrit.

EPITAPHE

*RODULPHUS fuit hic decus, ecclesiarque columna,
Carmina cujus in hoc corpore, lector, habes.
Imbutus a puero doctrinis grammaticorum,*

*Secli cum vita deseruit studium,
Inde fuit sacræ vas legis et historicarum
Novit quippe novum, quidquid avumque fuit.
Post in hoc monachus fuit et speculum mona-
[chorum :
. . . Factis, vestibus, ore Deum.
. . . Dic talo [s. Galo] quod perficit omnia
[dulce :*

*Quodque fide petiit, nunc habeat specie
Sit cum Rodulpho tua portio, France Beate,
[Ut similis] fias nocte dieque stude.*

Entre les écrits de Raoul, il y en a quelques-uns d'imprimés; mais la plupart sont encore manuscrits. Nous commencerons par discuter ceux de la première classe, et nous passerons ensuite aux autres.

1° Le plus connu est sa continuation de l'histoire des miracles de saint Benoît, opérés en France, et principalement à Fleuri. Dès le 11^e siècle Adrevald, moine du lieu, avait commencé à les recueillir. Adelere, Aimou et André, autres moines de Fleuri, continuèrent chacun en son temps à en faire la relation après Adrevald. Ensuite Raoul Tortaire la reprit, et après lui Hugues de Sainte-Marie, qui l'a continuée jusqu'en 1119. Ce que Raoul en a recueilli commence au règne de Henri 1^{er}, roi de France en 1031, et en conduit la suite jusqu'en 1114, que Hugues entreprit de la continuer, ainsi qu'il a été dit plus haut. Raoul avait été témoin oculaire d'une partie de ceux qu'il décrit, et avait de bons mémoires pour les autres. C'est de quoi l'on ne peut douter, en le voyant attentif à nommer les personnes miraculées, et les lieux où les événements étaient arrivés. Quoique son recueil soit ample et comprenne quarante-neuf miracles, il l'aurait encore grossi davantage, si les gens de lettres, ou les habitans des lieux éloignés de Fleuri avaient été soigneux de conserver quelque mémoire de ceux qui s'y étaient opérés. On regarde ordinairement cette sorte de relations comme peu intéressante. Mais celle de notre écrivain a son mérite et son utilité. Outre qu'elle est écrite en un fort bon style pour le temps, et avec beaucoup de candeur et de grands sentimens de piété, elle peut servir à illustrer la topographie et l'histoire générale, en faisant connaître divers lieux et des personnes de quelque considération avec détail.

Le P. Jean du Bois, céselin, est le premier qui en a fait présent au public (*Flor. bib.* par. 1, p. 149-218), l'ayant imprimée sur un ancien manuscrit de Fleuri, dans la première partie de la *Bibliothèque*, ou anciens Monuments de cette abbaye, qui parut à Lyon in-8°, en 1603. Mais l'exemplaire de l'ouvrage étant destitué du nom de son auteur, l'éditeur le donna comme l'écrit d'un moine inconnu, néanmoins savant.

Dans la suite, les successeurs de Bollandus l'ayant trouvé dans d'autres manuscrits, et découvert qu'il appartient à Raoul Tortaire, ils l'ont publié de nou.

veau avec des notes de leur façon, en le rendant à A son véritable auteur.

Enfin dom Mabillon en a donné une nouvelle édition sur les deux précédentes et les manuscrits.

2° Après que Raoul eut écrit cette relation en prose, il la mit en vers, comme il le dit lui-même dans les deux vers suivants, qui se lisent à la tête de son poème :

*Quæ nuper prosa, nunc digero carmine gesta
Claruerit noster quæ faciendo Pater.*

Il poussa encore beaucoup plus loin son travail sur saint Benoît, et mit aussi en vers la Vie du saint, l'histoire de sa translation en France et les différentes relations de ses miracles, qui avaient précédé la sienne propre. Les successeurs de Bollandus attestent avoir vu ce grand ouvrage, avec les autres principaux écrits de Raoul, dans un très-ancien manuscrit de Christine reine de Suède, coté alors 1640 (MONTF. Bib. p. 44), et depuis qu'il a passé avec les autres dans la bibliothèque du Vatican, 1343. C'est selon toute apparence le même que M. de la Curne de Sainte-Palaye, dans ses Mémoires à la main, témoigne avoir vu dans son voyage d'Italie. On en juge ainsi par l'énumération qu'il fait des écrits qui y sont contenus. L'auteur a dédié ou adressé ce grand ouvrage sur saint Benoît à Foulques, un de ses amis, à qui il parle ainsi, en se faisant connaître par son nom :

*Accipe, mi Fulco, tibi quæ tetrasticha mitto :
Legislatoris perlege gesta Patris.
Hæc tibi jucundo scripsi Rodolphus amico,
Ut tua sit nostris mentio facta libris.*

L'ouvrage, au reste, ne paraît contenir rien d'historique qui ne se trouve dans la prose, raison qui, jointe à sa trop grande prolixité, a empêché les Bollandistes d'en charger leur recueil. Ils se sont sagement bornés à en publier quarante-six quatrains, qui comprennent la relation des miracles écrite par le moine André. Tous les vers en sont élégiaques, et rimés à l'hémistiche et à la fin, comme les quatre rapportés plus haut. Apparemment l'ouvrage entier est dans le même genre de versification.

3°. Le manuscrit du Vatican, autrefois de la reine Christine, dont il a été parlé, contient encore les actes de la vie et du martyre de saint Maur qui D avait souffert en Afrique, avec l'histoire de sa translation à Fleuri ; le tout mis en grands vers rimés par notre poète. Dans cet autre ouvrage se lisent sur la fin les deux vers suivants, où l'auteur, qui s'est fait connaître par son nom dans ses poésies précédentes, nous apprend son surnom :

*Maure sacer meritis, exaudi vota precantis.
Quod dedit exiguus Tortarius, accipe munus.*

De ce long poème le Père du Bois, qui l'avait trouvé dans un manuscrit de Fleuri, n'a publié que ce qui concerne l'histoire de la translation du saint. Il a supprimé la partie qui comprend son martyre, et les autres événements de sa vie, sous prétexte qu'ils étaient suffisamment connus dans le public.

Encore a-t-il oublié le dernier vers de la partie imprimée (Flor. Bib. ib., p. 349-355).

Raoul a fait aussi une hymne en vers saphiques, qui contient en précis toute l'histoire du même saint martyr. L'éditeur précédent l'avait trouvée dans un manuscrit de Fleuri, mais n'ayant pu la déchiffrer, il l'a laissée sans l'imprimer. En nous annonçant ce fait, il semble, par la manière dont il s'exprime, rapprochée du titre qu'il donne à son imprimé, qu'il a distingué de Tortaire, Raoul moine de Fleuri, qui est cependant le même. Au reste, l'hymne dont il est ici question se trouve aussi dans le manuscrit du Vatican, à la suite des actes et de l'histoire de la translation.

4°. Le même manuscrit nous présente encore, sous B le nom de notre poète, un autre grand ouvrage en vers élégiaques, qui précède tous les autres, dont on vient de rendre compte. Il y en a même dans la même bibliothèque un autre exemplaire entre les manuscrits d'Alexandre Petau (MONTF. ib. p. 82), à qui il était venu sans doute de Saint-Benoît-sur-Loire, soit médiatement ou immédiatement. Cet autre ouvrage, adressé à un des amis de l'auteur, est divisé en neuf livres, et porte pour titre *Des choses admirables, ou surprenantes, De mirabilibus*. On y compte environ mille distiques, qui font deux mille vers. Raoul y a fait entrer ce qu'il avait lu de plus mémorable touchant les divers royaumes, les guerres, les triomphes, les actions de vertu, les excès de vice, les ingénieuses saillies d'esprit, et autres semblables C sujets. Écoutons le poète en tracer lui-même le plan. On sera par là au fait, pour juger du prix de la poésie qu'il y a employée, et l'on conviendra, en lui rendant justice, qu'elle est au-dessus de celle de tous les versificateurs ses contemporains. C'était là cependant son coup d'essai, comme il paraît le dire assez clairement dans le dernier des dix vers que nous allons copier.

Dum vacat, et curis mens non agitur avaris.

Dum lentis animus fluctibus abstrahitur ;

Flores de vernis metrico decerpere pratis,

Pollice decrevi, noster amice, tibi.

Hic portenta tibi, miracula, somnia scripsi,

Scripsi de rebus hic memorabilibus.

Recte, perverse, revulsa dicta vel acta

Dixi, quæ fato contigerint vario.

Urget ad famam, Clio, quæ prima poetam,

Adsis principiis ex Helicone meis.

5°. A la suite de ce grand ouvrage viennent dans le même manuscrit onze épitres ou lettres de Raoul en vers, à autant de ses amis. La première est écrite à un nommé Garnier Bourdon, le même à qui il adresse l'ouvrage précédent, et commence ainsi :

*Accipe descriptam, Guarneri Burdo, salutem,
Dirigit a Torta quam tibi, nomen habens.*

La seconde est adressée à un nommé Bernard, nom alors extrêmement commun parmi les gens de lettres. En voici les deux premiers vers :

*Pro meritis, Bernarde, tuis tibi verba salutis
Paucula Rodolphus adnotat ipse tuus.*

On voit que notre poète, dans ces deux exordes de lettres, a si clairement exprimé son nom et son surnom, qu'on ne peut aisément le confondre avec un autre.

C'est néanmoins ce qui est arrivé au copiste qui a prêté sa main à un des deux exemplaires du recueil des poésies de Tortaire, qui sont à la bibliothèque du Vatican (MAB. An. I. LXXVIII, n. 45). Etant tombé sur l'épithaphe de Pierre Abeillard, les éloges de saint Bernard, de Pierre le Vénéral, et celui de l'abbaye de Cluni, le tout fait par Raoul, moine de cette maison, sous le même Pierre le Vénéral, il a joint toutes ces pièces à celle de Raoul Tortaire. Il est vrai que le nom de l'un et de l'autre poète est le même, et que la poésie des deux retient le même génie, étant rimée à l'hémistiche et à la fin, et y en ayant d'héroïque et d'élégiaque. Mais le surnom de Tortaire, et le temps auquel celui-ci florissait, devaient arrêter et y faire regarder de plus près. Cela n'a pas empêché qu'à la faveur de cette première confusion, Dom Mabillon (*Ibid.*) et ceux qui l'ont suivi (Le Beuf, *Hist. d'Aux.* t. II, p. 486), n'aient attribué toutes ces poésies indistinctement à Raoul Tortaire, moine de Fleuri. Il est cependant incontestable qu'un écrivain mort avant 1120, comme nous avons montré que l'était Tortaire, et cela par le témoignage d'un de ses confrères, sous les yeux de qui il mourut, n'a pu parler de faits qui ne sont arrivés qu'en 1142, 1144, et encore plus tard. Re- prenons la discussion de notre poète.

Dans sa lettre à Bernard, il fait un peu au long l'histoire de deux amis, Amélius natif d'Auvergne, et Amicus de Gascogne. Celui-ci avait exposé sa vie en duel par attachement pour l'autre; et ayant passé tous deux en Italie, ils y moururent et furent enterrés à Verceil.

A Une autre lettre de Raoul écrite à Robert, contient la relation d'un voyage qu'il avait fait, en visitant plusieurs villes de France; il y donne les descriptions nommément de Blois, de Caen et de Bayeux.

Il y en a une autre adressée à un frère de l'auteur, qui le nommant adelphe, au lieu de frère, donnerait à entendre qu'il savait la langue grecque. C'est dans cette lettre que Raoul nous apprend qu'il était de Gien ou des environs.

Ses autres lettres sont adressées à Udon, Philus, Sincopé, et autres personnes aussi peu connues. Ceux qui les ont lues ne disent point si elles contiennent quelques traits dignes de remarques: apparemment ce ne sont, comme presque toutes les précédentes, que des lettres de politesse et d'amitié,

B 6° Le manuscrit de la bibliothèque du Vatican nous présente encore un autre ouvrage de Raoul Tortaire; c'est une histoire en vers de la première croisade, dédiée à Galon, évêque de Paris depuis 1105, jusqu'en février 1116, qui fut le terme de sa vie, circonstance qui écarte toute équivoque par rapport à Raoul de Fleuri et Raoul de Cluni, et ne permet pas de douter que le poème n'appartienne au premier. En effet, l'autre qui écrivait encore après 1136, et même plus tard, était trop jeune avant 1116, pour entreprendre un ouvrage de cette nature.

Il est aisé de comprendre par tout ce détail, que Raoul Tortaire était un écrivain extrêmement laborieux. Le goût singulier qu'il avait pour la rime dans les vers, lui coûta encore beaucoup de temps et de travail. D'ailleurs la gêne et la contrainte l'empêchèrent de prendre tout son essor, et sont cause que sa poésie n'est pas meilleure; quoiqu'il soit vrai de dire que, telle qu'elle est, elle surpasse encore celle de presque tous les autres versificateurs du même temps.

MIRACULA SANCTI BENEDICTI

AUCTORE RODULFO TORTARIO.

*Rodolphus Tortario,
Floriacensis.*

DE ILLATIONE S. P. BENEDICTI RELIQUIARUM

Cum sex libris miraculorum ejusdem, quæ in Gallia et Italia patrata sunt.

(MABILL., Acta SS. ord. S. Bened., Sæc. IV, II, 545.)

I.

1. De monasterii Floriacensis primordiis, deque translatione reliquiarum sanctorum Benedicti et Scholasticæ in Galliam, fusius actum est in sæculo II, tum in Elogio S. Mummoli, tum ad Historiam transla-

D tionis S. Benedicti, remissa hunc in locum illationis Historiam, una cum libris miraculorum, quæ illationis tempus consecuta sunt.

2. Duplicem a priscis auctoris hujusce festi causam revetere licet, quarum altera quodammodo ori-